F-3

3



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS Article 58 et suivants du Code Général des Impôts (CGI).							
DECLARATION RELATIVE A L'EXERCICE CLOS EN :							
REGIME DU BENEFICE REEL NORMAL (1)							
(1) Cochez la case correspondant à votre régime d'imposition.							
A) IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE							
A-1	A-1 Nom ou raison sociale NIF						
A-2	Adresse géographique				Adresse postale		
A-3	Adresse mail		Tél,		Tél,:		
A-4	Activités Principale			Activité secondaire			
A-5	Nom	du cabinet comptable			Tel.:		
A-6	Représentant légal Tel. :				Tel.:		
Si votre entreprise fait partie d'un groupe d'entreprises associées au sens de l'article 40 du CGI, cochez la case							
B) RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION							
	_		REGIME NO	ORMAL R	EGIME INTERMEDIAIRE		
B-1	Résultat fiscal (bénéfice imposable)						
B-2		Résultat fiscal (déficit)					
B-3	1	produits de l'exercice (1)	- doite die X le die				
	NB : Déclarez les montants de bénéfices nets et de produits arrondis à la dizaine d'ouguiya inférieure. C) CALCUL DE L'IMPOT						
C) CALCUL DE L'IMPOT							
	1		REGIME NO	ORMAL R	EGIME INTERMEDIAIRE	4	
C-1	Bénéfice imposable (B-1) x 25 %					4	
C-2 C-3	1	(B-3) x1 % ou 1,25 % (1)				-	
-	1	t minimum de perception J AVANT IMPUTATIONS				-	
	NB : Le montant de l'impôt est égal au plus élevé des montants figurant en ligne C-1 et C-2 et C-3 (article 51 du CGI).						
Pour le régime réel normal, le montant minimum de perception est de 100 000 MRU (article 51 du CGI).							
(1) 1% pour le régime normal ou 1,25 % pour le régime intermédiaire D) IMPUTATIONS							
			REGIME NO	ORMAL R	EGIME INTERMEDIAIRE]	
D-1	Excedent de verssement (crédit reporté en N-1)						
D-2	IS précompté						
D-3	Acomptes en Douanes						
D-4	<u> </u>					_	
D-5	-					-	
D-6 D-7	- ' ' ' '					-	
D-8		RTABLE APRES IMPUTATIONS				1	
D-7 =C-4 - Somme(D1:D6)							
E) PAIEMENT							
E-1	E-1 Soit 1 ^{er} versement à effectuer au plus tard 31 mars (40 % du montant figurant enD-8)						
E-2	E-2 Soit 2 ^e versement à effectuer au plus tard le 30 juin (30 % du montant figurant en D-8)						
E-3	E-3 Soit 3 ^e versement à effectuer au plis tard le 30 septembre (30 % du montant figurant en D-8)						
DATE DE DECLARATION :/ SIGNATURE ET CACHET DU REDEVABLE							
F/ PARTIE RESERVEE AU SERVICE DE RECOUVREMENT DE L'IMPOT							
	Numéro de	Montant payé	Date du	N° de la quittance	mode de paiement	Signature et cachet du poste comptable	
F-1	versement 1		versement	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·	- '	
F-2	2						